

## Temps de travail à l'hôpital L'Italie se met à l'heure européenne

À partir du 25 novembre, l'Italie appliquera à son tour la directive européenne fixant le temps de travail hebdomadaire à 48 heures en moyenne.

● Douze ans que le personnel médical italien, condamné à des rythmes exténuants, attendait ça. À partir du 25 novembre, le temps de travail hebdomadaire à l'hôpital sera limité à 48 heures en moyenne sur une période de référence de 13 semaines, conformément à la réglementation européenne. Pour le corps médical, il s'agit d'une victoire. « Dans certaines régions, les médecins hospitaliers accumulent 700 heures supplémentaires par an et sans compensation particulière. Certains spécialistes travaillent... 36 heures de suite. Ce rythme infernal pose des problèmes pour la sécurité des patients », assène le Dr Carlo Palermo, vice-secrétaire national de l'association des médecins cadres (Anaa).

Pendant des années, les médecins hospitaliers ont réclamé en vain le respect du contrat de travail. « Mon contrat prévoit 38 heures par semaine. Mais cela, c'est sur le papier. Dans la pratique, c'est tout autre chose », explique Marco Macri, médecin urgentiste.

L'an dernier, les blouses blanches avaient déterré la hache de guerre et menacé de saisir les tribunaux pour obtenir le paiement des heures supplémentaires effectuées « à titre gracieux » depuis 2003. « Selon nos estimations, cela veut dire environ 10 millions d'heures supplémentaires au niveau national depuis 2003 ! », explique le Dr Carlo Palermo. En espèces sonnantes et trébuchantes, cela équivaut à quelque 3,5 milliards d'euros, selon les calculs du quotidien milanais « Il Corriere della Sera ».

### Travailler moins pour recruter plus ?

Reste que cette bonne nouvelle pour les médecins hospitaliers transalpins risque de virer au cauchemar pour les hôpitaux, déjà en flux tendu, et les patients. « Avec l'application de cette directive et le départ en retraite progressif de 30 000 médecins d'ici à 2020, le gouvernement n'a pas le choix, il va devoir recruter », veut croire Carlo Palermo.

Mais l'exécutif de Matteo Renzi et avant lui, d'Enrico Letta et de Silvio Berlusconi se sont toujours refusés à le faire au prétexte que les caisses sont vides. Le problème ressemble à un casse-tête chinois pour des régions comme le Latium, la Calabre, le Molise ou encore la Campanie, qui doivent se plier à la logique des plans de restructuration financière et se serrer la ceinture pour rééquilibrer des comptes dans le rouge.

Selon les calculs des syndicats de praticiens, le gouvernement devrait débloquer une enveloppe permettant le recrutement de quatre à cinq mille médecins hospitaliers pour amortir le choc du temps de travail ! Ce n'est pas gagné : l'exécutif tente plutôt de réduire les frais de santé en révisant les prestations remboursables.

De notre correspondante  
Ariel F. Dumont

## Pas de service médical obligatoire dans le royaume Les carabins marocains et le gouvernement trouvent un accord

Au Maroc, le récent accord signé par la coordination nationale des étudiants avec les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur préserve la liberté d'installation des nouveaux médecins.

● Le service médical obligatoire (SMO), présenté en avril 2015, devait imposer aux nouveaux diplômés en médecine du Maroc à une installation de deux ans en zone rurale pour une rémunération modique (« le Quotidien » du 15 octobre).

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les étudiants en médecine des cinq facultés du royaume boycottaient la rentrée universitaire. Après plus de deux

mois de grève, les étudiants ont obtenu la suspension du projet de loi.

Au-delà du recul du gouvernement sur le SMO (provisoire, affirme le ministère de la Santé marocain), la coordination nationale des étudiants a obtenu satisfaction sur plusieurs revendications. **Les bourses d'externat ont été fortement réévaluées.** Elles passent de 110 dirhams (11 euros) à 630 dirhams (63 euros) par mois pour les carabins de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années.

Sur le volet de la formation, le gouvernement s'engage à améliorer l'enseignement pratique par la création de centres de simulation au sein des facultés. Enfin, les quotas de spécialisation sont supprimés.

### Internes toujours en grève

Les carabins s'estiment victorieux. « Nous avons gagné grâce à l'union des étudiants », affirme Hassnaa Boutalja, signataire de l'accord. Pour autant, le ministre de la Santé Houssein El Ouardi a précisé qu'il ne s'agissait pas d'une annulation définitive de la réforme et qu'il n'y avait ni vainqueur, ni vaincu. Les étudiants sont convenus d'engager une réflexion commune avec le gouvernement pour remédier aux déserts médicaux.

Avant de signer l'accord, la coordination nationale des étudiants a organisé un référendum au sein des cinq facultés (Rabat, Casablanca, Marrakech, Fès et Oujda). Une nette

majorité a voté en faveur de la fin de la grève. À Casablanca, l'accord a recolté 77 % des suffrages exprimés.

Pour leur part, les internes et résidents (spécialisation plus longue, sur concours) ont voté la poursuite de la grève. L'augmentation de leur salaire est un point non négociable de leurs revendications. Actuellement, leur rémunération est fixée à 3 400 dirhams (340 euros) pour les internes et 8 600 dirhams (860 euros) par mois pour les résidents. Les externes restent solidaires de leurs aînés. « Nous continuerons de manifester à leurs côtés pour défendre la dignité du corps médical », assure Hassnaa Boutalja.

Loubna Chlaikhy

Sanofi met à votre disposition un site internet  
**DÉDIÉ AU JUSTE USAGE DES ANTIBIOTIQUES**  
pour tous les professionnels de santé

### Informations

- INVS, plan antibiotique, recommandations officielles.
- Accompagner vos patients sur l'observance de leur traitement antibiotique.

### Actualités

- Revue de presse internationale en infectiologie avec 5 nouveaux articles par mois.

### Outils pratiques du juste usage

- Spectre antibactérien de tous les antibiotiques disponibles renseigné par des experts.
- Sensibilité d'une bactérie par rapport à un antibiotique.
- Des cas cliniques.

[www.antibio-responsable.fr](http://www.antibio-responsable.fr)

- Toute prescription d'antibiotique a un impact sur les résistances bactériennes. Elle doit être justifiée.
- Il convient de tenir compte des recommandations officielles concernant l'utilisation appropriée des antibactériens.



Disponible sur tous les supports



SANOFI